

apporté, par la présence de multiples représentants officiels, un solennel et sympathique tribut au défunt, s'associant dans ce geste de profonde sympathie au personnel des deux journaux et des deux postes de radio auxquels le sénateur DuTremblay présidait depuis tant d'années.

(Traduction)

Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger officiait à la messe de réquiem; il était assisté par d'autres membres distingués du clergé. Le Gouvernement du Canada était représenté par le secrétaire d'État, l'honorable Roch Pinard; la province de Québec, par son lieutenant-gouverneur, l'honorable Gaspard Fautoux; le Sénat, par les honorables sénateurs Adélard Godbout, Donat Raymond, Léon-Mercier Gouin, Thomas Vien et Vincent Dupuis; le gouvernement de la province de Québec, par l'honorable Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie; enfin la ville de Montréal, par son premier magistrat, le maire Jean Drapeau. Les porteurs honoraires étaient l'honorable Roch Pinard, l'honorable Raoul Grothé, l'honorable sénateur Mercier Gouin, l'honorable Paul Beaulieu, ainsi que MM. Oswald Mayrand et Eugène Lamarche. Je mentionne ce fait pour bien faire voir que toutes les classes de la société ont rendu hommage à notre défunt collègue à l'occasion de son service funèbre.

Nous devons beaucoup de reconnaissance au sénateur DuTremblay pour la tâche qu'il a accomplie tant au Sénat qu'à l'extérieur. Puis-je faire mien le sentiment qu'exprimait *La Presse* dans un éditorial le 11 octobre:

(Texte)

Nous garderons toujours de feu le sénateur DuTremblay une mémoire émue. Sa disparition est pour nous une grosse perte, tout spécialement ressentie au moment où nous sommes enclins, en nous rappelant sa carrière, à prendre mieux conscience de ce dont nous lui sommes redevables.

(Traduction)

Le décès du sénateur causera un vide profond dans cette enceinte, mais pour les êtres qui lui étaient chers ce sera un deuil encore plus cruel. Peut-être pourrais-je terminer mes remarques dans la langue qui était celle de notre regretté confrère.

(Texte)

Il n'y a aucun doute que cette perte est encore plus douloureuse pour tous ses proches. A madame DuTremblay, et à toute sa famille, nous réitérons le sincère et très respectueux hommage de nos sentiments de condoléance.

(Traduction)

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, je me joins au leader du Gouvernement (l'honorable M. Macdonald) afin d'exprimer l'estime sincère que je ressentais pour feu le sénateur DuTremblay. Il est venu au Sénat il y a quelques années; je m'en souviens

fort bien. Il n'a pas joué un rôle très actif dans le travail général du Sénat, mais comme le leader l'a signalé, il a pris un intérêt tout particulier à l'activité du comité permanent du tourisme. Je me rappelle un débat auquel il a pris une part importante; il s'agissait d'une discussion portant sur la Constitution; l'aspect constitutionnel l'intéressait vivement. Il manquera, non seulement à la province de Québec, mais au Sénat aussi, car il a maintenu avec honneur en cette enceinte les traditions de sa noble province.

L'honorable J.-M. Dessureault: Honorables sénateurs, je désire faire miens les hommages éloquentes et bien mérités qu'on a rendus à la mémoire de feu notre collègue, l'honorable sénateur Pamphile DuTremblay.

Originaire du même petit village de Sainte-Anne-de-la-Pérade, je l'ai connu pendant plus d'un demi-siècle; je l'ai toujours tenu pour un ami personnel. J'ai suivi avec un vif intérêt sa brillante carrière; il n'a cessé de gravir les hauteurs. Après un modeste début, il a remporté de grands succès et atteint le sommet dans bien des sphères d'activité. Avocat éminent, homme d'affaires averti, grand politique, il était président des deux plus grands journaux de langue française du Canada et de deux postes de radiodiffusion.

Le sénateur DuTremblay a fait au Canada, dans maints domaines, un apport qu'on ne saurait surestimer. Ses réalisations au cours de sa carrière distinguée ont été si nombreuses qu'il me serait impossible de les énumérer toutes, mais on peut dire en toute vérité que c'était un grand Canadien qui aimait véritablement sa province natale.

(Texte)

Honorables sénateurs, comme je le signalais au cours de mes remarques en anglais, je connaissais le sénateur DuTremblay depuis mon enfance, étant originaire du même endroit, Sainte-Anne-de-la-Pérade, et je l'ai toujours considéré comme un ami personnel.

Je me souviens de lui comme jeune avocat, et j'ai ensuite suivi avec intérêt sa brillante et remarquable carrière comme journaliste, politicien, homme d'affaires, financier, et constructeur; il a excellé dans tous ces domaines et est devenu président des deux plus grands journaux français du Canada.

Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade en 1879, admis au Barreau en 1901, il fut député aux Communes de 1917 à 1921, conseiller législatif pour la division de Sorel en 1924, il fut nommé au Sénat pour la division de Repentigny en 1942.

C'était un homme humain et courtois, un excellent chrétien, un catholique convaincu, qui ne s'est jamais départi de l'esprit de